

Audit – Bureau d'Angers

4 rue Papiou de la Verrie
BP 70948
49009 Angers Cedex 01

T : +33 (0)2 41 66 77 88

www.bakertilly.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER CD49

Association

Siège social :

20 rue Roger Amsler, 49100 ANGERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2022

LIGUE CONTRE LE CANCER CD49

Association

Siège social :

20 rue Roger Amsler, 49100 ANGERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31/12/2022

À l'Assemblée Générale de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER CD49,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER CD49 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers le 28 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Angéline OGER

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
--	------	--------------------------------	-----	---------------------------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	867.90	(867.90)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	867.90	(867.90)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 588 086.07	(543 054.98)	1 045 031.09	1 056 510.28
Terrains				
Constructions	1 442 194.86	(423 905.96)	1 018 288.90	1 037 140.73
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	145 891.21	(119 149.02)	26 742.19	19 369.55
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 588 953.97	(543 922.88)	1 045 031.09	1 056 510.28

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	181 844.76		181 844.76	343 847.20
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 031.91		4 031.91	4 483.98
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	177 812.85		177 812.85	339 363.22
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	4 812 789.38		4 812 789.38	4 974 354.97
Valeurs mobilières de placement	3 107 645.00		3 107 645.00	3 107 137.00
Disponibilités	1 705 144.38		1 705 144.38	1 867 217.97
Charges constatées d'avance	3 040.77		3 040.77	2 805.15
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	4 997 674.91		4 997 674.91	5 321 007.32

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 586 628.88	(543 922.88)	6 042 706.00	6 377 517.60
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	5 394 429.64	5 324 932.17
Réserves statutaires ou contractuelles	2 096 466.24	2 096 466.24
Réserves pour projet de l'entité	3 297 963.40	3 228 465.93
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(483 016.66)	69 497.47
Situation nette (sous total)	4 911 412.98	5 394 429.64
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	4 911 412.98	5 394 429.64
Fonds reportés liés aux legs ou donations		10 875.17
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		10 875.17
Provisions pour risques		43 732.86
Provisions pour charges	50 672.48	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	50 672.48	43 732.86
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	1 068 470.54	916 329.93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 261.56	163 433.31
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	58 547.07	54 336.87
Dettes fiscales	3 810.00	1 467.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	737 851.91	697 092.75
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	12 150.00	12 150.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	1 080 620.54	928 479.93
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 042 706.00	6 377 517.60

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	80 272.00	79 304.00	968.00	1.22 %
Ventes de biens et services	56 077.78	28 544.49	27 533.29	96.46 %
Ventes de biens	1 370.00	1 308.00	62.00	4.74 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	54 707.78	27 236.49	27 471.29	
. dont parrainages	4 037.40	9 176.00	(5 138.60)	-56.00 %
Concours publics et subventions d'exploitation	29 552.00	16 897.00	12 655.00	74.89 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 020 615.17	975 121.09	45 494.08	4.67 %
Dons manuels	998 344.17	967 686.59	30 657.58	3.17 %
Mécénats	22 271.00	7 434.50	14 836.50	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	605 945.88	1 018 259.04	(412 313.16)	-40.49 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 610.00	989.56	620.44	62.70 %
Utilisations des fonds dédiés	10 875.17	7 901.29	2 973.88	37.64 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 804 948.00	2 127 016.47	(322 068.47)	-15.14 %
Achats de marchandises	7 864.77	9 826.98	(1 962.21)	-19.97 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	422 946.52	301 549.97	121 396.55	40.26 %
Aides financières	1 332 296.51	1 252 861.04	79 435.47	6.34 %
Impôts, taxes et versements assimilés	22 523.00	20 439.00	2 084.00	10.20 %
Salaires et traitements	271 102.04	247 216.96	23 885.08	9.66 %
Charges sociales	92 904.33	86 383.64	6 520.69	7.55 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	61 902.12	61 758.47	143.65	0.23 %
Reports en fonds dédiés		11 214.37	(11 214.37)	
Autres charges	79 166.61	74 627.43	4 539.18	6.08 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 290 705.90	2 065 877.86	224 828.04	10.88 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(485 757.90)	61 138.61	(546 896.51)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	9 447.11	7 367.21	2 079.90	28.23 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	9 447.11	7 367.21	2 079.90	28.23 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	9 447.11	7 367.21	2 079.90	28.23 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(476 310.79)	68 505.82	(544 816.61)	
Sur opérations de gestion	993.12	1 673.58	(680.46)	-40.66 %
Sur opérations en capital		200.72	(200.72)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	993.12	1 874.30	(881.18)	-47.01 %
Sur opérations de gestion	7 698.99	882.65	6 816.34	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 698.99	882.65	6 816.34	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(6 705.87)	991.65	(7 697.52)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 815 388.23	2 136 257.98	(320 869.75)	-15.02 %
TOTAL DES CHARGES	2 298 404.89	2 066 760.51	231 644.38	11.21 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(483 016.66)	69 497.47	(552 514.13)	
Dons en nature	1 770.00		1 770.00	
Prestations en nature	4 353.00	1 060.79	3 292.21	
Bénévolat	67 708.73	46 069.63	21 639.10	46.97 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	73 831.73	47 130.42	26 701.31	56.65 %
Secours en nature			1 770.00	
Mises à disposition gratuite de biens	1 770.00		4 780.81	
Prestations en nature	5 841.60	1 060.79	20 150.50	43.74 %
Personnel bénévole	66 220.13	46 069.63		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	73 831.73	47 130.42	26 701.31	56.65 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1 OBJET SOCIAL.....		4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....		4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1 <i>Préambule</i>		6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2 DÉROGATIONS.....		6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>		6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>		7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>		7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>		8
3.1.7 <i>Stocks</i>		8
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>		8
3.1.3 <i>Disponibilités</i>		9
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>		9
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>		9
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF		10
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>		10
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>		11
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>		12
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>		12
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>		12
3.2.5 <i>Dettes</i>		12
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>		12
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>		13
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		13
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		13
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>		17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>		17
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>		17
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>		17
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>		17
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>		17
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>		18
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>		18
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>		18
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....		19
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>		19
4.3.2 <i>Missions sociales</i>		20
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>		20
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i>		20
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i>		20
4.3.4 <i>Frais de fonctionnement</i>		20
4.3.5 <i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>		21

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	21
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	21
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	21
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	22
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	23
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	23
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	24
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	24
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	29
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	29
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	29
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	29
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	29

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun fait significatif n'est intervenu pendant l'exercice ou postérieurement.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	867,90			867,90
Immobilisations corporelles	1 547 803,26	43 483,31	3 200,50	1 588 086,07
Immobilisations financières				
Total	1 548 671,16	43 483,31	3 200,50	1 588 953,97

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	43 483,31	3 200,50
aménagements espaces ligue	26 983,70	
ordinateurs	5 052,00	
installation téléphonique	10 867,62	3 200,50
lave linge	579,99	
Immobilisations financières	0,00	0,00
→ ...		
→ ...		
Total	43 483,31	3 200,50

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Amort.Immobilisations incorporelles	867,90			867,90
Amort.Immobilisations corporelles	491 292,98	54 962,50	3 200,50	543 054,98
Amort.Immobilisations financières				0,00
Total	492 160,88	54 962,50	3 200,50	543 922,88

3.1.3 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.4 Stocks

Il n'est pas tenu de stock de produits

3.1.5 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	4 031,91	4 031,91	
→ Autres Créances	177 812,85	177 812,85	
→ Créances reçues par legs ou donations		0,00	
→ Charges constatées d'avance	3 040,77	3 040,77	
Total	184 885,53	184 885,53	0

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.1.6 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	775 922,57	
Caisse	3 364,85	
Chèques à encaisser	27 503,09	
Autres valeurs mobilières	3 107 645,00	
Intérêts courus à recevoir	12 068,16	
Total	3 926 503,67	0,00

3.1.7 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>	177 309,95	334 318,15
Créances fiscales et sociales	175,32	606,82
Divers produits à recevoir	0,00	4 005,00
Disponibilités (intérêts courus à recevoir)	12 068,16	3 765,00
Total	189 553,43	342 694,97

3.1.8 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Assurances	2 063,73	1 910,99
Machine à affranchir	981,04	894,16
Total	3 044,77	2 805,15

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								2 096 466,24
→ Fonds de réserve générale	2 096 466,24							
→ Fonds de réserve missions sociales	3 228 465,93	69 497,47	69 497,47					3 297 963,40
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	69 497,47			-493 016,66	-493 016,66	-69 497,47	-69 497,47	-493 016,66
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	5 394 429,64	69 497,47	69 497,47	-493 016,66	-493 016,66	-69 497,47	-69 497,47	4 901 412,98

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		24 587,67	11 705,17	0,00	11 705,17	0,00
espace ligue Segré	2019	13 373,30	490,80		490,80	0,00
espace ligue Segré	2021	11 214,37	11 214,37		11 214,37	0,00
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		-830,00	-830,00	0,00	-830,00	0,00
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ ...						
→ ...						
Total		23 757,67	10 875,17	0,00	10 875,17	0,00

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0,00
→ Autres provisions pour risques				0,00
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0,00
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0,00
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	43 732,86	6 939,62		50 672,48
→				
Total	43 732,86	6 939,62	0,00	50 672,48

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine		0,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 261,56	268 261,56		
Dettes des legs ou donations		0,00		
Dettes fiscales et sociales	62 357,07	62 357,07		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00		
Autres dettes	737 851,91	737 851,91		
Produits constatés d'avance	12 150,00	12 150,00		
Total	1 080 620,54	1 080 620,54	-	-

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	3 810,00	1 467,00
→ Impôt sur les sociétés	724,00	524,00
→ Taxe sur les salaires	2 191,00	
→ Prélèvement à la source	895,00	943,00
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	58 547,07	54 336,87
→ Urssaf/ Pôle emploi	13 382,00	10 260,00
→ Caisse de retraite	3 551,09	2 744,28
→ Caisse de prévoyance	1 145,28	492,04
→ Personnel autres charges à payer	2 114,17	2 114,17
→ Organismes sociaux autres charges à payer	355,38	
→ Dettes congés à payer	25 799,72	25 271,24
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	11 480,44	11 183,83
→ Organismes sociaux autres charges à payer	718,99	2 271,31
Total	62 357,07	55 803,87

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	156 964,44	147 861,53
FNP fournisseurs publics	11 292,91	11 471,38
FNP fournisseurs intragroupe	145 671,53	136 390,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	737 851,91	697 092,75
Charges à payer recherche	733 757,65	694 152,79
Frais des bénévoles	2 969,14	1 978,26
Charges à payer autres	1 125,12	961,70
Total	894 816,35	844 954,28

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 795 254,21	1 748 889,76	1 609 391,66	1 573 737,40
1.1 Réalisées en France	1 795 254,21	1 748 889,76	1 609 391,66	1 573 737,40
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	508 889,56	463 471,80	386 272,39	358 107,02
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 286 364,65	1 285 417,96	1 223 119,27	1 215 630,38
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	300 161,43	261 244,69	252 939,80	225 589,78
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	300 161,43	261 244,69	252 939,80	225 589,78
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	196 049,63	183 031,20	187 247,29	179 866,20
3.1 Frais d'information et de communication	21 510,99	21 510,99	24 380,59	24 380,59
3.2 Frais de fonctionnement	156 206,21	143 187,78	143 834,86	136 660,87
3.3 Autres charges	18 332,43	18 332,43	19 031,84	18 824,74
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 939,62	6 939,62	5 967,39	5 967,39
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			11 214,37	
TOTAL CHARGES	2 298 404,89	2 200 105,27	2 066 760,51	1 985 160,77
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-483 016,66		69 497,47	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	19 772,25	19 772,25	11 300,63	11 300,63
<i>Réalisées en France</i>	19 772,25	19 772,25	11 300,63	11 300,63
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	18 374,10	18 374,10	17 010,79	17 010,79
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	35 685,38	35 685,38	18 819,00	18 819,00
TOTAL	73 831,73	73 831,73	47 130,42	47 130,42

REPORTING - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE

Décembre 2022

Décembre 2021

RESSOURCES	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 683 571,58	-1 683 571,58	-2 029 465,24	-2 029 465,24
1.1 Cotisations sans contrepartie	-80 272,00	-80 272,00	-79 304,00	-79 304,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-1 020 615,17	-1 020 615,17	-975 121,09	-975 121,09
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-582 684,41	-582 684,41	-975 040,15	-975 040,15
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-91 389,48		-81 004,89	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-4 037,40		-9 176,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-84 748,96		-69 954,59	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2 603,12		-1 874,30	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-29 552,00		-16 897,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-989,56	-989,56
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-10 875,17		-7 901,29	
TOTAL	-1 815 388,23	-1 683 571,58	-2 136 257,98	-2 030 454,80

Décembre 2022

Décembre 2021

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-73 831,73	-73 831,73	-47 130,42	-47 130,42
Bénévolat	-67 708,73	-67 708,73	-46 069,63	-46 069,63
Prestations en nature	-4 353,00	-4 353,00	-1 060,79	-1 060,79
Dons en nature	-1 770,00	-1 770,00		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-73 831,73	-73 831,73	-47 130,42	-47 130,42

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes quote part Incc	521 196,92	948 304,45
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
produits financiers	9 447,11	7 367,21
manifestations	41 835,47	10 734,18
ventes	1 370,00	1 260,00
prestations et autres ventes		260,00
autres produits affectés aux missions sociales	6 964,91	7 114,31
Total	580 814,41	975 040,15

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	10 875,17	7 901,29
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	10 875,17	7 901,29

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0,00
Assurance	1 442,98		1 511,79	2 954,77
Electricité et eau	7 940,80		3 805,96	11 746,76
Téléphone	1 995,55	455,38	3 682,00	6 132,93
Maintenance	738,37		2 682,23	3 420,60
Affranchissement	389,73	48 780,90	3 639,97	52 810,60
Voyages déplacements	5 915,84	832,09	9 968,72	16 716,65
Fournitures administratives	567,30	315,00	3 714,96	4 597,26
Total	18 990,57	50 383,37	29 005,63	98 379,57

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	109 631,56	66 155,26
Actions d'information, de prévention et de dépistage	66 143,66	84 943,75
Actions de formation		
Actions de recherche	8 795,93	6 188,42
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	23 596,56	31 322,39
Frais de fonctionnement (dont communication)	62 934,33	58 607,14
Total	271 102,04	247 216,96

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	295 446,00	211 229,12
Actions d'information, prévention,dépistage	172 301,68	91 915,19
Actions de formation	784,68	
Actions de recherche	38 002,98	
Actions autres	2 354,03	36 662,34
Total	508 889,37	339 806,65
Versement à d'autres organismes	2 022,00	2 021,00
Actions pour les malades	12 000,00	8 171,40
Actions d'information, prévention,dépistage	2 000,00	
Actions de formation		
Actions de recherche	1 272 364,65	1 213 651,98
Actions autres		
Total	1 286 364,65	1 221 823,38

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	21 510,99	24 380,69
Frais de gestion	125 083,12	99 550,27
formation administrative		2 250,00
impôts et taxes	9 936,84	9 691,95
cotisation statutaire	21 186,25	25 168,65
charges financières		374,65
dotation aux amortissements	18 332,43	18 450,09
charges exceptionnelles		
Total	196 049,63	179 866,30

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Benevolat	SMIC x 1,5	67 708,73	46 069,63
Prestation	Tarif negocié	4 353,00	1 060,79
Mise à disposition de salles	loyer normal	1 770,00	0,00
Total		73 832	47 130,42

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	7 748,32						116,45				7 864,77
Variation de stock											0,00
Autres achats et charges externes	119 617,65				227 202,27		76 126,60				422 946,52
Aides financières	45 931,86	1 286 364,65									1 332 296,51
Impôts, taxes et versement assimilés	12 188,49				346,18		9 988,33				22 523,00
Salaires et traitements	184 571,15				43 033,31		43 497,58				271 102,04
Charges sociales	62 829,63				14 670,82		15 403,88				92 904,33
Dotations aux amortissements et dépréciations	33 629,95						21 332,55	6 939,62			61 902,12
Dotations aux prévisions											0,00
Reports en fonds dédiés											0,00
Autres charges	42 372,51				14 908,85		21 885,25				79 166,61
Charges financières											0,00
Charges exceptionnelles											0,00
Participations des salariés aux résultats											0,00
Impôt sur les bénéfices											0,00
5. TOTAL	508 889,56	1 286 364,65	0,00	0,00	300 161,43	0,00	188 350,64	6 939,62	0,00	0,00	2 290 705,90

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0,00
Mises à disposition gratuite de biens			1 770,00		1 770,00
Prestations de services			4 353,00		4 353,00
Personnel bénévole	19 772,25		12 251,10	35 685,38	67 708,73
TOTAL	19 772,25	0,00	18 374,10	35 685,38	73 831,73

5.1 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	8 820,00
Autres missions	
Total	8 820,00

5.1.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
ajustement ch. Sociales	46,43
annulation subventions recherche	946,69
→ ...	
→ ...	
Total	993,12
Charges exceptionnelles	
ajustement caisse	100,00
ajustement ch. Sociales	0,37
annulation legs 2021	7 598,62
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	7 698,99

5.2 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

5.2.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
I. MISSIONS SOCIALES	1 748 889,76	1 579 930,40
I.1 Réalisées en France	1 748 889,76	1 579 930,40
Actions réalisées par l'organisme	459 471,80	358 107,02
Actions en direction des malades, des proches et étiab de santé	294 846,19	229 529,49
Hébergement transport		
Soins de support	294 846,19	229 529,49
Soins de support soutien psychologique	23,00	
Soins de support activités physiques		
Soins de support soutien esthétique		
Soins de support soutien nutrition		
Soins de support autres		
Information, orientation	162 269,53	137 047,13
Visite des malades		
Accompagnement social aide à l'insertion sociale	24,00	
Secours financiers aide à domicile	45 931,86	14 741,77
Soins à domicile		
Subvti aux associations de malades		
Fonctionnement de la mission	86 597,80	77 740,59
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	127 483,92	91 915,19
Prévention primaire	85,12	89,00
Prévention primaire tabac	55,12	91,00
Tabac gratuit		
Prévention primaire cancer professionnels		
Prévention primaire alcool		
Prévention primaire alimentation		
Prévention activités physiques	30,00	
Prévention risques environnementaux		
Fonctionnement de la mission	21,80	41,30
Concours scolaires	1 460,00	1 650,00
Agenda scolaire et outils pédagogiques	12,00	12,00
Clap Santé		
Dépistage cancer du sein	1 534,50	1 531,10
Dépistage colon rectum	14 317,01	365,04
Dépistage utérus	22,50	2 280,00
Dépistage prostate		113,11
Dépistage peau		
Autres dépistages		
Information du public	24 215,62	
Vivre	24,00	522,91
Fonctionnement de la mission	7 901,32	8 413,84
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	784,68	740,25
Actions de formation professionnels et autres publics		
Autres actions de formation dans le cadre des missions sociales		
Fonctionnement de la mission	784,68	740,25
Actions de société et politique de santé	2 354,09	2 981,02
Observatoire sociétal des cancers		
Représentations des usagers		
Promotions des droits des personnes		
Actions nationales en faveur des médecins généralistes		
Éthique et cancers		
Documentation		
Fonctionnement de la mission		
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Fonctionnement actions internationales		
Actions internationales réalisées		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	38 002,98	32 961,07
Congrès-symposiums-réunions		
Autres dépenses de recherche	38 002,98	32 961,07

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<i>Actions de création-subsidiation-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Registre des cancers</i>			
<i>Prix</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>			
<i>Actions en direction des malades, des proches et établissements de santé</i>		1 285 417,96	1 221 823,38
<i>Hébergement transport</i>		12 000,00	8 171,40
<i>Aménagement aux soins des établissements de santé</i>		8 000,00	4 171,40
<i>Soins de support soutien psy</i>			
<i>Soins de support activités physique</i>			
<i>Soins de support esthétique</i>			
<i>Soins de support nutrition</i>			
<i>Soins de support autres</i>			
<i>Information, orientation</i>		1 000,00	
<i>Visite des malades</i>			
<i>Accompagnement social aides à l'insertion sociale et prof</i>			
<i>Subvt aux ass. de malades ou d'anciens malades</i>		3 000,00	4 000,00
<i>EDT</i>			
<i>Fonctionnement de la mission</i>			
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		2 000,00	
<i>Prévention primaire tabac</i>			
<i>Tabac prix et loi</i>			
<i>Prévention primaire cancer professionnels</i>			
<i>Prévention primaire alcool</i>			
<i>Prévention primaire soins</i>			
<i>Prévention primaire alimentation</i>			
<i>Activités physique</i>			
<i>Prévention risques environnementaux</i>			
<i>Interventions en milieu scolaire</i>			
<i>Concours scolaire</i>			
<i>Agenda scolaire et outils pédagogiques</i>			
<i>Dépistage cancer du sein</i>			
<i>Dépistage colon rectum</i>			
<i>Dépistage utérus</i>			
<i>Dépistage prostate</i>			
<i>Dépistage peau</i>			
<i>Dépistage autres</i>			
<i>Information du public</i>		2 000,00	
<i>Vers</i>			
<i>Fonctionnement prévention</i>			
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions de formation professionnels</i>			
<i>Actions de formation autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et établissements de recherche contre le cancer</i>			
<i>Programmes nationaux</i>		1 271 417,96	1 213 651,98
<i>Contributions financières</i>		1 225 364,65	1 098 266,47
<i>Equipes labellisées</i>		331 406,00	518 080,51
<i>Recherche prévention des cancers</i>			
<i>CI</i>			249 597,22
<i>E 3 N</i>			
<i>Adolescent face au cancer</i>			
<i>Adolescent face au cancer</i>		25 364,65	9 385,57
<i>recherche clinique</i>		256 719,00	102 380,20
<i>recherche équipe, épidémiologique</i>			
<i>Recherche psychosociale</i>		45 375,00	138 853,69
<i>Congrès</i>			
<i>Partenariat avec des grandes institutions</i>		500 000,00	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		46 053,31	115 385,51
<i>Contributions financières</i>			
<i>Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive</i>		46 053,31	109 192,51
<i>Subvt d'équip Recherche fondamentale cognitive</i>			6 193,00
<i>Subvention de fonctionnement Recherche clinique</i>			
<i>Subvention d'équipement Recherche clinique</i>			
<i>Subvt de fonct Recherche épidémiologique</i>			
<i>Subvention d'équipement Recherche épidémiologique</i>			
<i>Subvt de fonct Recherche science humaines et sociales</i>			

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

LA LIQUE	049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Subvention d'équipement Recherche science humaines et sociales			
Mission et versement legs			
Autres actions			
Régions des cancers			
Rix			
Actions de société et politique de santé			
Observatoire social des cancers			
Actions nationales en faveur des proches			
Représentations des usagers			
Promotion des droits des personnes			
Actions nationales en faveur des médecins généralistes			
Risque et cancers			
Sensibilisation			
Fonctionnement de la maison			
1.2 Réalisés à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Contributions internationales			
Subventions diverses internationales			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		261 244,69	225 589,78
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		261 244,69	225 589,78
Frais d'appel de dons		210 210,41	203 555,89
Frais d'appel des legs		1 544,89	868,44
Frais traitement de dons		24 941,50	21 365,45
Frais de traitements de legs			
Frais de campagne pour dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		22 545,89	
Achats pour manifestations		22 545,89	
Achats pour ventes			
Activités de récupération			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Médical Aide aux Malades			
Frais de Recherche Médical Info Prév. Dép			
Frais de Recherche de Médical Formation			
Frais de Recherche de Médical Formation			
Concours co-parrainage entre Aides aux Malades			
Concours co-parrainage entre Info, Prév. Dép			
Concours co-parrainage entre Formation			
Concours co-parrainage entre Recherche			
Frais de recherche par ailleurs			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		183 031,20	179 866,20
3.1 Frais d'information et de communication		21 510,89	24 380,59
Frais d'information et de communication externe		21 258,99	24 380,59
Frais d'information et de communication interne		251,00	
3.2 Frais de fonctionnement		143 187,79	136 660,87
Frais de gestion		112 064,69	99 550,27
Formation administrative			2 250,00
Impôts et taxes		9 936,84	9 691,99
Collation statutaire SDG		21 186,25	25 168,65
3.3 Autres charges		18 232,43	18 824,74
Charges financières			374,65
Dotations aux amortissements		18 232,43	18 450,09
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		2 193 165,65	1 985 386,38
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		6 939,62	5 967,39
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			39 101,03
TOTAL		2 200 105,27	2 030 454,80
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		19 772,25	11 300,63
Réalisés en France		19 772,25	11 300,63

 049 - COMITÉ DU MAINE ET LOIRE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	18 374,10	17 010,79
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	35 685,38	18 819,00
TOTAL	73 831,73	47 130,42

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
= - Utilisation		
= + Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

5.2.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009	acq 2009						
2010	acq 2010						
2011	acq 2011	1 123 874,31		600 000,00	523 874,31	27 158,33	12 659,37
2012	acq 2012	119 583,72			122 097,73	5 222,88	5 222,88
2013	acq 2013	8 237,38			8 237,38	71,52	71,52
2014	acq 2014	10 745,73			10 745,73	444,27	444,27
2015	acq 2015	4 442,69			4 442,69		
2016	acq 2016	2 398,95			2 398,95		
2017	acq 2017						
2018	acq 2018	4 788,19			4 788,19	555,06	555,06
2019	acq 2019	26 664,33			26 664,33	4 207,65	4 207,65
2020	acq 2020	161 760,55			161 760,55	11 489,93	11 489,93
2021	acq 2021	13 624,38			13 624,38	642,07	642,07
2022	acq 2022	43 483,31			43 483,31	2 635,12	2 635,12
Total		1 519 603,54	0,00	600 000,00	922 117,55	52 426,83	37 927,87

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

5.2.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

6. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

6.1 AUTRES INFORMATIONS

6.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	9			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	202	571	0,35	8 779,13
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	154	3 736	2,27	57 441,00
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	365	4 307	2,62	66 220,13

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	15	13 125	7,21
Personnel mis à disposition			
CES et/ou autres....			
Total	15	13 125	7,21

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

6.1.2 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 898,04
6257 - Réceptions	Restauration	504,85
Autres	...	2 225,51
Total		6 628,40

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

6.1.3 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 10.034 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.